
Financer votre formation en tant que demandeur d'emploi

Chez **SportBusiness Formation**, nous vous accompagnons pour que le coût ne soit pas un frein à votre montée en compétences. De nombreuses aides existent pour financer tout ou partie de votre formation, selon votre situation. Voici un point complet sur les solutions disponibles:

1. Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Chaque personne active cumule des droits à la formation utilisables même en période de chômage.

- Jusqu'à 5 000 € (ou 8 000 € si vous êtes en situation de handicap)
- Mobilisable directement via le site ou l'application [MonCompteFormation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)
- Peut être utilisé seul ou en combinaison avec d'autres aides (ex : AIF)

2. L'Aide Individuelle à la Formation (AIF)

Financement accordé par France Travail (ex Pôle emploi) pour les demandeurs d'emploi sans financement suffisant.

- Nécessite un accord préalable de votre conseiller France Travail
- Compatible avec le CPF pour compléter un solde insuffisant
- Demande à déposer minimum 15 jours avant le début de la formation
- Prise en charge : jusqu'à 8 000 € selon le dossier

3. L'Action de Formation Conventionnée (AFC)

Formations gratuites et pré-achetées par France Travail dans les secteurs en tension (ex : logistique, sanitaire et social, numérique...).

- Zéro frais pour le bénéficiaire
- Catalogue mis à disposition par votre conseiller
- Pas besoin d'utiliser votre CPF

4. La Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)

Deux formats :

- POEI : si vous avez une promesse d'embauche et qu'une formation est nécessaire
- POEC : formations collectives financées par les OPCO, sans frais
- Vise une insertion rapide dans l'emploi à l'issue de la formation

5. Les aides régionales et partenariales

- Les Conseils Régionaux proposent des dispositifs de financement complémentaires via leur Plan Régional de Formation (PRF)
- Financements parfois accessibles directement sans inscription France Travail
- Certaines associations ou fonds européens (FSE+) peuvent également intervenir

Rémunération & aides pendant la formation

Pendant votre formation, vous pouvez bénéficier d'une rémunération :

- AREF : si vous touchez déjà l'ARE (allocation chômage)
- RFPE : pour les formations non couvertes par l'ARE
- RFF : si votre indemnisation se termine pendant la formation
- Aide à la mobilité : prise en charge des frais de transport, repas et hébergement
- Prime formation : jusqu'à 1 000 € pour les chômeurs longue durée suivant une formation qualifiante

Ce que nous faisons pour vous

Chez [Nom de l'organisme], nous :

- Vous aidons à monter votre dossier de financement (CPF, AIF, POEI...)
- Fournissons tous les documents nécessaires (devis, programme, planning)
- Restons en contact avec votre conseiller France Travail pour le suivi
- Garantissons la conformité Qualiopi de toutes nos formations

Contactez-nous pour un accompagnement personnalisé

Vous êtes inscrit chez France Travail ?

Vous souhaitez reprendre une formation sans avance de frais ?

☑ Contactez-nous via formulaire de contact pour un diagnostic gratuit.

